

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE BUGEY**

- 10 mars 2017 -

Véronique BAUDE, Présidente de la CLJ, remercie les personnes présentes et excuse :

- Bernard GAJNIK, Association hieroise pour la défense de l'environnement
- Francis SPITZNER, Maire de Vertrieu
- Jean-José SPITERI, Conseiller municipal de Vaux-en-Bugey
- Patrick CHOLLIER, Maire de Hieres-sur-Amby
- Lorenzo POGGIA, Coordinateur NRBC Canton de Genève représenté par Fabrizio BALDA

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, Véronique BAUDE, Présidente de la CLJ, demande aux membres présents de bien vouloir adopter le compte-rendu de la réunion de la CLJ du 4 novembre dernier. Ce document est adopté à l'unanimité.

### **1 – Point sur Bugey 5**

Présentation de la solution de réparation et des travaux de remise en état par Pierre BOYER (cf document n°1 ci-joint).

Avis de l'IRSN présenté par François TARALLO (cf document n°2 ci-joint).

Olivier VEYRET, ASN : « Le timing décrit par EDF et par l'IRSN est exact. EDF a proposé une solution de réparation. Nous avons souhaité connaître la position d'experts et c'est la raison pour laquelle nous avons saisi l'IRSN. L'avis est désormais rendu. Le travail d'expertise est toujours en cours. L'ASN souhaitait que cet avis soit présenté aux membres de la CLJ pour que nous puissions prendre en compte les remarques formulées. »

Joël GUERRY, Sortir du nucléaire Bugey : « Nous tenons à poser la question à EDF de l'utilité de réparer ce vieux réacteur. Le contexte énergétique actuel est la stagnation de la consommation d'électricité. De nouveaux moyens de production sont mis en œuvre avec les énergies renouvelables. Ce dernier hiver, avec un froid plus intense que les derniers, le pays n'a pas été privé d'électricité. EDF est en très mauvaise situation financière avec, à la clé, de nombreuses suppressions d'emplois (...) L'entreprise vient de présenter ses comptes officiels avec des tours de passe-passe pour faire croire que sa situation s'améliore. Parmi ces tours, nous avons l'allongement à 50 ans de la durée d'amortissement du palier des réacteurs de 900 Mgw. »

Frédéric MOSNERON-DUPIN, conseiller municipal de Meximieux : « Pouvez-vous vous concentrer sur l'ordre du jour, car vous nous faites perdre du temps avec des considérations qui n'ont rien à voir avec le sujet. »

Joël GUERRY: « Je considère que ces propos ont à voir avec le sujet qui nous occupe. Il y a un gros problème avec cette échéance car officiellement l'ASN n'a pas donné l'autorisation de prolongement de la durée des réacteurs. Le pouvoir politique et l'ASN restent muets. EDF ne prend pas en compte la loi sur la croissance verte qui stipule que les dispositions proposées par l'exploitant lors des réexamens de sûreté au-delà de la 35<sup>ème</sup> année d'un réacteur sont soumises après enquête publique à l'autorisation de l'ASN. L'entreprise est en cours de recapitalisation pour trouver 4 milliards d'ici fin mars. L'action est en forte chute. Fortement endettée, EDF doit également faire face à un mur d'investissements au cours des prochaines années (...). C'est dans ce contexte que Bugey devra faire réaliser ses 4èmes visites décennales avec Bugey 2 en 2020, Bugey 4 et 5 en 2021 et Bugey 3 en 2023. (...) EDF veut faire le grand carénage de tous ses réacteurs, ce qui est économiquement aberrant puisque des réacteurs grand carénés en 2020 n'auraient que 3 ou 4 ans à fonctionner. EDF doit aussi rendre au gouvernement dans quelques mois un plan stratégique compatible avec les orientations de la programmation pluriannuelle de l'énergie. C'est dans ce contexte que se pose la question de la nécessité de réparer l'enceinte de confinement de Bugey 5. Le maintien en fonctionnement des réacteurs de Bugey et leur prolongation font courir des risques aux populations environnantes. Nous exigeons l'arrêt de ces 4 réacteurs. Nous rappelons aux élus que les maires sont les premiers responsables vis-à-vis de leurs populations. La centrale du Bugey a fait son temps et doit être fermée rapidement. Un accident serait un drame pire que Tchernobyl et Fukushima. Ceux qui souhaitent le maintien en fonctionnement de ces vieux réacteurs seront les futurs responsables d'un crime contre l'humanité lorsqu'un accident surviendra.

Venons-en maintenant aux aspects techniques de Bugey 5. Le rapport de l'IRSN manque de rigueur scientifique. Il ne fait qu'entériner les éléments que présente EDF. »

Véronique BAUDE: « C'est un avis qui n'engage que vous et nous laisserons l'IRSN répondre à vos remarques. »

Alain BOURNAT, UD CGT: « Je propose à Joël GUERRY d'aller consulter le rapport réalisé par le COE sur le réseau de cet hiver. L'alimentation du réseau a été assurée en grande partie par le charbon allemand. »

Frédéric MOSNERON-DUPIN: « Les exposés qui ont été réalisés par l'IRSN et par EDF sont parfaitement clairs sur des sujets très techniques. A la lumière de ce dossier, je n'ai pas d'inquiétude sur le fait que la centrale redémarre. En revanche, ce que je regrette en tant que citoyen, c'est qu'il ait fallu un temps aussi long pour aboutir à ces conclusions. D'autant que l'arrêt d'une tranche nucléaire pendant plus d'un an et demi est calamiteux d'un point de vue économique. Par conséquent, j'espère que cette tranche redémarrera rapidement pour pouvoir assurer sa fonction et économiser des importations coûteuses et polluantes. »

Marcel JACQUIN, Maire de Saint-Vulbas (s'adressant à Joël GUERRY): « Quelles sont vos expériences, vos capacités et votre qualification professionnelle pour pouvoir émettre des avis autorisés sur le fonctionnement d'une centrale nucléaire en faisant fi de votre idéologie? Êtes-vous qualifié pour douter des compétences des spécialistes du nucléaire civil? Combien a coûté l'arrêt d'Iceda dont vous êtes responsable? »

Joël GUERRY: « Nous aimerions savoir combien va coûter la réparation de Bugey 5. Sur le plan scientifique, les remarques ne sont pas que les miennes. J'ai un doctorat en énergie et pollution et une licence en physique nucléaire et je sais donc de quoi je parle. J'ai par ailleurs une expérience en matière d'énergies renouvelables. »

Claude CASSE, Association de la Côtière pour l'écologie et la revalorisation: « Si on compare les deux situations, la différence est l'ajout de l'eau de chaux qui a une capacité assez faible. Je doute donc de la capacité de l'eau de chaux de modifier la situation. »

Jean-Pierre GAGNE, Maire de Loyettes: « Les élus prennent leurs responsabilités. Nous faisons aujourd'hui confiance aux experts. Le rapport est correct et clair. »

Marc BEZIN, Frapna : « Si la France tenait ses responsabilités, cela ferait bien longtemps que l'on aurait une proportion du renouvelable bien supérieure. »

Véronique BAUDE : « Je vous rappelle que la CLJ n'a pas vocation à discuter de la politique nucléaire de la France. »

Joël GUERRY : « Sur le plan scientifique, je rappelle que nous pouvons solliciter le comité d'experts de l'ANCLI. »

Franck BIGOT, IRSN : « L'expertise IRSN est collective et basée sur un grand nombre de compétences présentes au sein de l'institut. Ce travail est reconnu par l'ANCLI. Sur ce dossier précis, il y a eu un investissement en adéquation avec les enjeux de sûreté rencontrés sur le site de Bugey 5. Une expertise de ce type est basée sur la connaissance importante que l'on a au sein de l'IRSN et notamment des phénomènes physiques à l'origine de la problématique. Cette expertise a nécessité de nombreuses visites et un examen approfondi. »

François TARRALO : « Sur l'eau de chaux, nous nous sommes posés la même question que Monsieur CASSE. Il y a la chimie de l'eau de chaux et la stabilité du PH. L'autre élément est la permanence du lait de chaux dans le joint. Nous devons avoir la preuve de cette stabilisation avant le redémarrage du réacteur. L'eau de chaux va imprégner le béton. Si il y a fissure, l'air va réagir avec l'eau de chaux. »

Claude CASSE : « Pourrait-on avoir davantage d'informations sur les tenues à la corrosion des mastiques par rapport au lait de chaux ? »

François TARRALO : « Les mastiques obturent le joint et donc nous n'attendons pas de circulation chimique. Le lait de chaux est enfermé dans son joint et il n'y a pas d'arrivée d'air. »

Joël GUERRY : « Nous allons donc avoir de l'eau enfermée dans du béton. Cette eau peut se transformer en vapeur d'eau qui peut passer à travers certains composants dont la résine. Cette résine sera-t-elle étanche ? Reste-t-elle souple ou durcit-elle ? Si on est en probabilité d'accident, il peut y avoir une montée de température qui ferait passer l'eau en phase d'ébullition. Ces éléments ont-ils été pris en compte ?

François TARRALO : « Vous avez raison pour la souplesse de la résine. C'est une question que nous nous sommes posés. Cette résine a la souplesse requise. D'autre part, l'eau peut devenir de la vapeur si elle est chauffée. En cas d'accident, l'air de l'enceinte et l'eau sont à une température bien supérieure à 30 degrés. A partir de calculs thermiques, nous constatons que l'eau de chaux dans le joint ne devrait pas s'échauffer au-delà d'une centaine de degrés. »

Véronique Baude : « La CLJ fera remonter à l'ASN les différentes remarques qui concernent Bugey 5. »

## 2 – Redémarrage de Bugey 4

Véronique BAUDE rappelle les éléments de contexte. Une demande d'explication adressée par Joël GUERRY le 12 janvier dernier sur les modalités de redémarrage a appelé une réponse d'Emmanuelle Valembois le 16 janvier ; une question de la résistance du réacteur en cas d'arrêt automatique soulevée par Joël GUERRY le 9 février a obtenu une réponse d'Olivier VEYRET le 15 février ; enfin une demande de documents divers a été faite par « Sortir du nucléaire Bugey » le 9 février 2017 et par Greenpeace Lyon le 24 février 2017 (rapports et dossiers spécifiques sur la remise en état du réacteur) La réponse est en cours.

Intervention de Pierre BOYER (cf document n°3 ci-joint).

Claude CASSE : « Combien de MgwH sont produits par les centrales françaises ?

Pierre BOYER : « Le pic était à 92 GwH. »

Joël GUERRY: « Il y avait également une part d'hydraulique. »

Pierre BOYER: « Cette remarque me permet de rappeler qu'EDF est le premier producteur d'énergies renouvelables en Europe. »

### 3 – Fuite sur le réacteur de Bugey 3

Véronique BAUDE: « En janvier dernier, « Sortir du nucléaire » a transmis un avis de l'IRSN à ce sujet à deux organes de presse dont le journal Le Progrès. J'ai été informée sur cette question qu'il n'y avait pas de seuil déclaratif et pas de danger pour l'environnement. »

Intervention de Pierre BOYER (cf document n°4 ci-joint).

Joël GUERRY: « Nous avons été interpellés par le document de l'IRSN à propos de cette fuite puisque la réparation demandée nécessitait une modification des procédures d'exploitation du réacteur. L'arrêt complet du réacteur aurait permis de remplacer en toute sécurité les vannes. Il a été choisi de le faire en arrêt incomplet pour limiter les pertes de production. Je m'interroge sur la valeur admise sur les fuites. L'ASN nous a répondu qu'un débit de fuite de 55,2 m<sup>3</sup>/jour pouvait être admis. Sur un seul composant le seuil est limité à 5,52 m<sup>3</sup>/jour. On était ici dans un taux de fuite de 3,36 m<sup>3</sup>/jour qui évoluait depuis septembre. Nous avons des limites mais sont-elles respectées en terme de sûreté puisque pour cette fuite, il y a eu des détecteurs qui ont été affectés? Par ailleurs, le composant concerné, le contrôle volumétrique et chimique, permet de doser le bore que l'on va injecter pour contrôler la réaction de fission dans le cœur. Le rapport de l'IRSN a inscrit beaucoup de conditions à respecter. L'ASN n'a pas répondu sur certains points: durée réelle du remplacement, taux de radioactivité de l'eau en fuite et liste des entreprises prestataires.

Pierre BOYER: « Sur le premier point, il ne vous aura pas échappé que la production était à l'arrêt et c'est donc une décision qui allait dans le sens de la sûreté. Sur les limites, nous avons arrêté le réacteur avant l'atteinte de la valeur limite. Cette séquence est la démonstration pleine et entière que nous sommes capables de prendre nos responsabilités. »

Olivier VEYRET (en réponse à Joël GUERRY): « Je me suis attaché à vous répondre sur les questions de débit de fuites et de réparation. Le premier est un sujet complexe car les canalisations sont multiples et interconnectées et les spécifications techniques sont encore plus précises que la réponse que je vous ai donnée. L'essentiel est de savoir si nous avons à faire à une fuite interne ou externe. Vous avez raison sur le rôle du détecteur. Pour le reste, quand vous écrivez à l'ASN, nous vous répondons sur nos domaines de compétence et sur notre analyse technique de ce que fait EDF. Par contre, quand vous me demandez des documents propriété d'EDF, je vous renvoie vers l'exploitant. »

Joël GUERRY: « Pourquoi les opérations de maintenance de Bugey 3 ne permettent pas de détecter la vieillissement de certaines vannes pour les remplacer et éviter les fuites? »

Pierre BOYER: « Je vous suis sur le début de vos raisonnements mais assez rarement sur la fin. Quand on a redémarré le réacteur au mois d'août, le taux de fuite était dans les valeurs acceptables et habituelles d'un redémarrage. »

### 4 – Bilan de la campagne de distribution d'iode

Intervention d'Hervé BOYER, SID PC de la Préfecture (cf document n°5 ci-joint).

### 5 – Questions diverses

Suite à une question de Joël GUERRY, Véronique BAUDE informe les membres de la CLJ des modalités de remboursement des frais de déplacements générés par les missions remplies dans le cadre de la commission.

« Chaque membre de la CLJ missionné a la possibilité de se faire rembourser ses frais sur présentation de justificatifs de transport, d'hôtellerie et de restauration. Le remboursement des frais de repas sont plafonnés à hauteur de 15,25 euros par repas. Par ailleurs, le remboursement des frais d'hôtellerie sont plafonnés à hauteur de 45 euros par nuitée en Province et 70 euros à Paris. »

Claude CASSE : « Lorsque l'on se déplace pour l'IRSN, nous avons des remboursements supérieurs. Ces tarifs que vous annoncés sont valables pour les agents territoriaux mais nous ne sommes pas fonctionnaires. »

Véronique BAUDE : « Nous nous basons sur la réglementation en vigueur au sein du Département. »

Marc BEZIN : « L'hébergement à Paris pour 70 euros est impossible. »

Véronique BAUDE : « Ce n'est pas moi qui fixe les modalités de remboursement et ce barème s'applique de la même façon pour les élus du territoire. »

Joël GUERRY : « J'ai jusque-là toujours été remboursé de la totalité de mes frais. Nous prenons des congés pour assurer ces représentations. Vos tarifs ne correspondent pas à la réalité. Il aurait été préférable que nous ayons cette information sur le barème avant d'être mis devant le fait accompli ; c'est la raison pour laquelle j'exige d'être remboursé intégralement des frais engagés. »

Véronique BAUDE : « Nous sommes soucieux des deniers publics. Nous allons regarder avec la DRH du Département pour voir si nous pouvons proposer un régime dérogatoire. »

« Nous devons aborder le point relatif à l'avancement de l'implantation des sirènes PPI sur le village de Hieres-sur-Amby. Le maire de la commune étant absent, je vous propose que ce point soit reporté à l'ordre du jour de notre prochaine réunion qui aura lieu en juin prochain.

« Enfin, je vous informe de la tenue d'une rencontre inter-CLJ du sud-est les 18 et 19 mai prochains à Marseille : ces rencontres sont destinées à échanger sur les différents aspects de la mission de suivi, d'information et de concertation des CLJ, et à partager les expériences respectives, sur les thématiques suivantes : Information du public et relations avec les exploitants et l'ASN, Etudes et expertises indépendantes, Déchets radioactifs (production, entreposage-stockage et transport). »

La séance est levée à l'issue de cette intervention.

Contact :  
Commission Locale d'Information auprès du CNPE Bugey  
Conseil départemental de l'Ain  
Laurent TISSOT  
04.74.22.98.32